

**COMMUNE DE SAUDEMONT**  
Pas-de-Calais

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DE\_2021\_025**

**Séance du mardi 25 mai 2021**

Date de la convocation: 20/05/2021

**Membres en exercice :**  
11

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Laurent TURPIN,*

**Présents :** 8

**Présents :** Laurent TURPIN, Michel LEBLANC, Anne-Marie BURY, Geoffrey GRARD, Corentin DECAUDIN, Claudette REAL, Carole TOPART, Freddy YDEE

**Votants:** 11

**Représentés:** Christophe BACQUET, Aurélien LOUBRY, Christian RICHARD

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Michel LEBLANC

**Objet: IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN DANS LES COMMUNES DE DURY, ETAING ET RECOURT**

Monsieur Le Maire retrace le cheminement du dossier afin de poser la situation actuelle.

Monsieur Le Maire propose à chaque membre de s'exprimer.

Il est relevé :

- une surdensité d'éoliennes sur le secteur,
- un impact visuel sur le site et la Vallée de La Sensée,
- un impact sur les sites protégés du village (clocher classé),
- une pollution des sols par les tonnes de béton déversées sur les terres cultivables,
- des risques sur la santé de l'homme et des animaux,
- un impact sur la faune, passage des oiseaux migrateurs,
- une dévalorisation du patrimoine immobilier,
- de nouvelles sources d'énergie existent aujourd'hui...

Après en avoir délibéré où chaque membre s'est exprimé sur le sujet,

Le conseil municipal délibère contre l'implantation d'un parc éolien dans les communes de Dury, Etaing et Recourt.

Fait et délibéré à la Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

**Laurent TURPIN, Maire**



RF préfecture de arras
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/05/2021 062-216207829-20210525-DE_2021_025-DE

L'Ordonnateur soussigné atteste le caractère exécutoire du présent acte à compter du ... 28.05.2021 ...

L'Ordonnateur,

Laurent TURPIN

